

**CONSEIL MUNICIPAL 24 MARS 2009**  
**INTERVENTIONS du groupe LA COTE ENSEMBLE**

**Intervention sur le point n° 1 : Vote des taux d'imposition 2009**

Le débat sur l'augmentation, ou non, des taux d'imposition 2009 est important surtout en ce moment.

La crise est là. Que vous le vouliez, ou non, elle change notre quotidien, y compris au niveau de notre commune et de ses habitants.

Alors, le débat stérile sur la valeur des pourcentages d'augmentation ne doit pas masquer le montant final que chacun d'entre nous va voir sur sa feuille d'impôts. Pour une famille moyenne l'augmentation sera entre 120 et 150 euros pour les deux taxes habitation et foncier bâti.

Dans le budget, article 7311 contributions directes : l'augmentation prévue des taux apporte 200 000 euros de plus (+13,6% par rapport à 2008). Pour avoir une idée si on compte 5 000 habitants cela fait 40 euros par personne. Et tout le monde ne paye pas des impôts.

Nous sommes contre cette hausse des taux car :

- La période actuelle ne permet pas de charger davantage nos concitoyens
- Elle ne résout pas le problème de fond car l'épargne nette 2009 n'est pas améliorée sensiblement
- Cette recette n'est pas affectée en totalité en investissement.
- Une prise en compte sélective des rendus de l'audit dans sa partie prospective
- Toutes les pistes de l'audit n'ont pas été étudiées.

Quelles alternatives pour compenser ces 200 000 euros de recettes?

- Prise en compte hausse des bases (2,5%): 37 000 euros
- Maîtrise des charges de personnel à +2 % : 56 000 euros d'économie
- Non augmentation de la subvention CCAS- centre social : 15 000 euros d'économie
- Non réalisation audit financier par cabinet privé, qui aurait pu être réalisé par le Trésorier, comme il l'a dit lui-même en réunion : 16 000 euros d'économie
- Non reconduction de la ligne 022 dépenses imprévues (non utilisée en 2008) 60 000 euros
- Les 16 000 euros manquant auraient pu être impactées sur les tarifs aux non cotois pour les services comme l'école de musique ou l'école des sports, obligeant ainsi à lancer le débat avec l'intercommunalité,
- Ou par la poursuite de la réflexion avec la Communauté de communes pour l'accueil de personnes handicapées en vendant une partie des terrains sud Allivet.

Une méthode qui finit de nous convaincre de ne pas adhérer à votre proposition.

- Un refus de transparence : nous n'avons pas eu le rendu de l'audit, contrairement à vos promesses.
- Une volonté de la majorité de ne pas travailler ensemble les hypothèses évoquées par le cabinet Stratorial
- Une volonté de ne pas donner de situation claire. Il aurait été intéressant d'avoir en plus du budget une poursuite des ratios de l'audit notamment sur l'épargne avec l'impact du budget 2009, et encore mieux une projection pluriannuelle sur le restant du mandat comme le fait la Communauté de Communes.

Les choses sont donc possible, autrement, en travaillant intelligemment et en concertation. C'est pourquoi nous demandons ce soir de reporter ce vote et celui du budget afin d'étudier l'ensemble des pistes évoquées dans l'audit.

Pour le groupe LCE - LA COTE ENSEMBLE,  
J Gullon

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire

Permettez-moi cette intervention au moment où vous soumettez au vote du conseil municipal une augmentation très significative des taux d'imposition. Votre proposition est contraire à mes convictions... Je ne trouve pas acceptable qu'en cette période de crise vous puissiez solliciter de cette façon les contribuables. Vous avez approuvé l'augmentation du tarif de l'eau et l'augmentation de la taxe sur les ordures ménagères proposées en communauté de communes; ces charges supplémentaires sur le budget des ménages ne vous semblaient-elles pas suffisantes ?

Vous allez probablement me répondre que vous n'avez pas le choix, que la situation financière de la commune vous oblige à prendre cette décision ! Et bien permettez-moi Monsieur le Maire de vous contredire.

L'audit financier nous a démontré que la commune est certes très endettée mais que la situation n'est pas catastrophique. Ce même audit préconise une maîtrise des dépenses de fonctionnement et en particulier de la masse salariale qui pèse très lourdement sur les finances de notre commune.

Au lieu de cela le budget 2009 montre une progression déraisonnable de ce poste de dépenses. Vous pouvez toujours justifier cette augmentation des charges salariales en laissant croire qu'elle pour but de pérenniser l'emploi sur La Côte Saint André, ou qu'elle est nécessaire pour maintenir un niveau de service acceptable. Je pense sincèrement que le niveau des services est déjà très acceptable pour une commune de notre taille. Quant à l'emploi il va être très difficile de faire faire comprendre à certains contribuables, touchés par le chômage technique ou pire par une perte d'emploi, qu'ils vont par leur effort financier lutter contre la précarité.

D'autre part il m'est difficile de comprendre pourquoi un recours à l'emprunt alors qu'en commission des finances vous avez déclaré que 2009 serait une année de transition sans projet

d'envergure. Si cet emprunt n'est contracté que pour assurer les frais de fonctionnement vous conviendrez qu'il est donc urgent de revoir ceux-ci à la baisse puisque nous vivons au dessus de nos moyens. Et ce n'est pas en augmentant la dette sans mettre en face de nouvelles recettes que la situation financière va s'améliorer.

Mais peut être n'ai-je pas tout saisi, ou tout compris de votre stratégie financière. Et pour cause ! En tant qu'élus de groupe minoritaire je ne dispose d'aucun document de travail me permettant une analyse approfondie. Je croyais, sûrement très naïvement, que sur les dossiers importants tels que le budget une concertation de tous les élus aurait pu être intéressante. Au lieu de cela, les élus du groupe minoritaire sont systématiquement écartés des discussions. Ce qui m'amène à une dernière remarque sur la méthode de travail. Le fait de nous écarter des réflexions importantes pour notre commune n'engendre pas un climat de travail très serein. En effet même si ne nous sommes pas toujours d'accord avec vous, vos décisions seront, et c'est mathématique, de toute façon adoptées. Comme je ne peux imaginer que vous manquiez de transparence, je ne vois qu'une explication à cette volonté de nous mettre systématiquement devant le fait accompli ; vous pensez que nous ne sommes pas capables de réfléchir, ou peut être même que nous ne sommes pas capables de comprendre !

Avouez que c'est blessant et sans prétention je pense que vous avez tort. Vous défendez la démocratie participative mais pas avec les élus du groupe minoritaire.

Pour le groupe LCE - LA COTE ENSEMBLE,  
Laurent PERINO

## Plaidoyer d'un ouvrier, d'un employé ; cela changera !!!

En générale, lorsqu'une équipe arrive au pouvoir dans une municipalité, trois fois sur quatre, la première chose qu'elle fait, c'est d'augmenter les impôts.

Les électeurs, pour les politiques, ont la réputation d'être des amnésiques. Au bout de cinq ans, on met en place un projet et on n'est pas taxé d'immobilisme. On peut ainsi se représenter aux élections suivantes dans des conditions optimum.

C'est triste, mais c'est comme ça !

Mais voila, la crise est passée par là !!!

Vous vous en êtes bien rendu compte puisque, gênés, vous avez mandaté un audite coûteux, incomplet et inutile afin d'essayer de vous dédouaner des responsabilités qui sont les vôtres:

- Couteux, car 16000 €, c'est environ 9% des recettes de ce que va vous rapporter l'augmentation.
- Incomplet, car celui-ci n'est qu'un budget de trésorerie. Il ne prend pas en compte les actifs de la municipalité. De plus, aucun élément ne permet de juger l'état de richesse des Côtis qui, contrairement à ce que vous semblez penser, n'est pas bon ! Nous ne sommes pas aux deux alpes.
- Inutile, car, au final ce n'est qu'une redite de ce que nous savions (dixit le trésorier qui affirmait le 3 mars qu'il arrivait aux mêmes chiffres). Pourquoi ne pas avoir directement pris les siens ?

Ce soir, nous allons mettre au vote cette augmentation antisociale.

Je suis curieux de voir si je vais me réconcilier avec le genre humain. L'un de vous, car je ne peux imaginer que sur 21 personnes, aucune n'est connaissance d'au moins quelqu'un que cette augmentation affectera ; osera briser l'omerta, le dictat de l'équipe dirigeante en s'abstenant.

Je ne me fais pas d'illusions.

Cette augmentation aura au moins le mérite de nous dispenser des beaux discours Obamaniac des vœux sur le pouvoir d'achat puisqu'avec le peu de moyens que vous avez, vous aggravez encore la situation.

Ce soir, ce n'est pas seulement un débat sur augmenter ou ne pas augmenter les impôts : c'est un choix entre l'éthique et la politique.

A vos consciences !

Eric GERMAIN CARA